

# A propos des rapports parti - syndicat

Quelle est notre conception des rapports parti-syndicat ? Récemment le discours de rentrée d'Edmond Maire, accusant la CGT d'être soumise aux orientations du PCF et de laisser ce parti utiliser le syndicat comme «courroie de transmission» de ses positions politiques, a ranimé un vieux débat présent depuis longtemps dans le mouvement ouvrier français. Il ne concerne pas que les relations entre les directions des deux centrales, mais apostrophe aussi les communistes révolutionnaires qui fréquemment au sein de leur organisation syndicale se voient questionner sur notre conception du rapport parti-syndicat, en particulier à l'intérieur de la CFDT où il n'est pas rare de nous voir accusés, sous le prétexte de notre référence au marxisme-léninisme, d'envisager en fin de compte notre rapport au syndicat de la même manière que le PCF conduit ses relations avec la CGT. Il nous semble que l'on ne peut réellement préciser notre conception de ce rapport parti-syndicat, qu'en essayant d'éclaircir plusieurs questions : quelle est la nature spécifique des organisations syndicales françaises, quel rôle et quelle place ces organisations peuvent occuper dans le processus de transformation socialiste de notre société, dans l'édification même de cette société socialiste ?

Souvent le débat sur le problème des rapports parti-syndicats se trouve schématisé entre ceux qui se réfèrent à la conception léniniste de ces rapports et ceux qui s'y opposaient refusant la soumission du syndicat au parti. Un tel schéma est la plupart du temps mis en avant par ceux qui voient dans le léninisme la soumission du syndicat au parti, l'élaboration par le parti de directives qu'il impose ensuite à l'intérieur de syndicat par des pratiques plus ou moins manipulatoires. Posé sur de telles bases, le débat ne risque guère de progresser.

D'abord parce que la critique ainsi formulée ne porte plus sur le léninisme en tant que tel mais bien sur une caricature du léninisme : la conception de Lénine n'a pas été que le parti se soumette les syndicats, même si des applications mécanistes, au pied de la lettre, ont pu conduire par la suite y compris dans le mouvement ouvrier français, à des déviations.

Ensuite et surtout parce qu'il nous semble que la conception des rapports parti-syndicat telle qu'elle est mise à jour dans la Russie du début du siècle est largement tributaire de la situation de développement du mouvement ouvrier à l'époque et notamment de ce que sont à l'époque et le Parti Ouvrier Social Démocrate de Russie, et les syndicats. Parce que les syndicats sont très faiblement développés et structurés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et que le travail d'organisation de ces syndicats sera en fait conduit par le parti ouvrier qui se met en place sous l'absolutisme tsariste, nécessairement le problème des rapports parti-syndicat en Russie va se trouver posé en des termes spécifiques, où il n'est pas étonnant de voir les ouvriers du parti exercer des responsabilités essentielles à l'intérieur du syndicat, où il n'est pas étonnant de voir le débat politique lui-même mené essentiellement par les militants du parti.

Pour ces raisons, il nous semble que le débat sur le bien fondé des références léninistes sur le problème des rapports parti - syndicat, n'est pas forcément le bon bout par lequel il faut prendre le problème, tel qu'il nous est posé en France en 1980. La réalité du syndicat de la Russie du début du siècle, et la réalité des syndicats que constituent la CGT et la CFDT constituent à notre sens des entités suffisamment différentes pour que, tout en réfutant les critiques caricaturales portées contre les thèses léninistes, il nous semble nécessaire de plus réfléchir à la spécificité des organisations syndicales françaises, et à ce

que cela implique dans les rapports que le parti révolutionnaire envisage de tisser avec eux.

## Spécificité des rapports parti - syndicat dans notre pays

Tout d'abord, il n'y a pas dans notre pays d'antériorité d'apparition du parti par rapport à celle du syndicat, ni même convergence dans la mise en place de ces organisations comme cela a pu se passer dans l'Allemagne de Bismarck de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En France au contraire la mise en place de syndicats, et de partis politiques se réclamant de la classe ouvrière s'est effectué non par l'intermédiaire de convergences, mais bien par un phénomène conflictuel d'opposition, de méfiance réciproque, de refus de la part des syndicats du clivage des tâches entre la politique qui reviendrait aux partis, et l'économique ou le revendicatif qui reviendrait au syndicat. Les débuts difficiles d'implantation des partis ouvriers après la Commune, la propagande dogmatique des premiers partis se réclamant du marxisme et leurs relations tendues avec les syndicats constitue avant la création de la SFIO la prise en compte dans les syndicats d'aspirations politiques présentes dans la classe ouvrière, aspirations allant bien au-delà d'un simple mouvement corporatif ou revendicatif, tout cela a contribué à façonner un visage particulier au syndicalisme français, et à la manière dont il envisage ses relations avec les partis politiques, façonnage dont les traits essentiels demeurent 80 ans après.

Il ne s'agit pas seulement de la revendication, maintes fois rappelée, de l'indépendance des syndicats vis-à-vis des partis telle qu'elle est avancée dans la Charte d'Amiens, il s'agit aussi et surtout de la configuration spéciale que cela confère aux organisations syndicales, à la fois organisation de lutte économique pour les revendications de la classe ouvrière, à la fois organisation politique qui en a tous les attributs, hormis, et c'est le seul qui lui fait défaut, celui de présenter des candidats aux élections et de prétendre directement à la gestion des affaires politiques.

Ces deux niveaux, politique et revendicatif, existent de manière extrêmement marquée tant dans la CGT que dans la CFDT. C'est ouvertement revendiqué par la CFDT et sa direction, et démontré par sa pratique quotidienne, où de la Pologne à l'Afghanistan en passant par le projet politique du PCF, rares sont les sujets politiques sur lesquels la CFDT ne se prononce pas et n'avance pas de propositions. C'est aussi présent à l'intérieur de la CGT, qui elle aussi a son analyse de la situation internationale et en fait découler des tâches pour le syndicat en France, ou qui se prononce et s'implique directement dans la mise sur pied d'un programme commun de gouvernement de la gauche, ou encore qui indique comme condition de l'unité d'action pour le premier mai dernier, la dénonciation des campagnes anti-PCF.

On aurait tort de voir uniquement dans ces attitudes, dans ce caractère politique de l'organisation syndicale française seulement le fruit de l'importation à l'intérieur des syndicats de positions politiques élaborées en dehors d'elles et imposées de l'extérieur par les partis de gauche. Il est évident que ces pratiques existent à une dose importante, notamment et surtout pour la CGT dont par exemple les positions sur l'Afghanistan et la Pologne, adoptées sans l'ombre d'un débat apparaissent effectivement comme des positions parachutées à l'intérieur de l'organisation syndicale. De même souligner les conver-



gences qui ont existé entre des dirigeants de la CFDT et des choix du parti socialiste est parfaitement fondé en certaines occasions.

Cependant à tout expliquer par cela, à rendre compte exclusivement de la dimension politique des organisations syndicales par ce type d'arguments, courroie de transmission du PCF, groupe de pression de la social démocratie, il semble que l'on rate alors cette spécificité des syndicats en France.

## Une dimension proprement politique

N'y a-t-il pas à l'intérieur de chacune des organisations syndicales un propre construit politique qui même si cela se conjugue avec des pressions et des relations extérieures avec d'autres organisations politiques, joue un certain rôle tant dans la cohésion de l'organisation que dans l'engagement militant de ses adhérents actifs ?

Il nous semble que si. En dehors des périodes de luttes, ou de mouvements sociaux importants, militer renvoie plus à une démarche de type politique que de type syndical, et ce fait se trouve d'autant plus renforcé que les syndicats français, à la différence des syndicats anglais et allemands par exemple, sont pour l'essentiel des organisations non gestionnaires, et que la possession de la carte ne procure aucun avantage. Les militants qui se retrouvent ainsi à l'intérieur de l'organisation syndicale et y demeurent actifs ne le font pas seulement pour des raisons d'accord avec le programme revendicatif du syndicat, de nécessité de s'organiser pour faire aboutir leurs revendications, mais aussi pour des raisons d'ordre plus nettement politique, par une certaine convergence avec l'orientation de la centrale sur ce plan politique.

Aussi on ne peut seulement distinguer à l'intérieur des syndicats d'un côté la masse des adhérents qui se retrouvent dans les syndicats pour défendre leurs revendications, de l'autre le noyau de militants politiquement engagés dans ou au côté d'un parti de gauche, et chez les révolutionnaires. Il y a bien présent un troisième terme qui est constitué par les militants politisés qui d'une certaine

manière se reconnaissent et acceptent le fonctionnement de la centrale, y compris la production de ses positions politiques, et ne s'engagent pas pour autant dans un parti politique. Pour ces militants la représentation qu'ils ont du fonctionnement de leur centrale syndicale n'est pas celle d'une organisation dont la dimension politique serait surajoutée par des partis politiques exerçant des pressions sur leur organisation, mais bien le fonctionnement d'une organisation ayant son propre construit politique, son propre corps de références politiques qui guident son travail et ses prises de position.

Une telle représentation correspond nécessairement à une certaine part de la réalité. Il nous semble effectif par exemple que le noyau dirigeant de la CFDT, plus largement ses structures, et même sa politique d'éducation qui façonnent les militants, se trouvent unifiés par des références communes sur une certaine lecture de l'histoire du mouvement ouvrier, sur le type de critiques à adresser au PCF... qui sont des références nettement politiques. Que ces références aient été forgées à l'intérieur du syndicat, ou empruntées à l'extérieur il n'en demeure pas moins qu'elles ont été assimilées, intériorisées dans l'organisation syndicale, même si ce n'est jamais explicite, au point de réussir dans une certaine mesure à unifier et à donner une certaine cohésion à la démarche politique des militants qui pour nombre d'entre eux ne recherchent pas d'autres lieux politiques pour y développer leur action. Et au sein de la CGT, même si le mécanisme de prise de positions politiques est pour une très large part déterminée par ses relations avec le PCF, on ne saurait ignorer le caractère complexe de ce mécanisme au point de le réduire à une transmission des positions du PCF dans le syndicat.

C'est pourquoi il nous semble que l'examen des rapports parti-syndicat dans notre pays ne peut ignorer cette double dimension des organisations syndicales françaises, politique et revendicative. Nous essaierons dans un prochain article d'indiquer certaines conséquences qui doivent s'en dégager dans notre rapport au syndicat.